



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'Administration des Postes et Télécommunications Françaises met en vente, à partir du 25 mars 1961 à RECEY-SUR-OURCE (Côte-d'Or) et du 27 mars dans les autres bureaux, un timbre-poste commémoratif du centenaire de la mort de LACORDAIRE.

CARACTÉRISTIQUES DE CE TIMBRE

Valeur : 0,30 NF

Couleurs { noir
bistre

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce

par DURRENS

(d'après le tableau de Chassériau)

Format vertical 22 x 36

(dentelé 13)

Le XIX^e siècle, issu de la Révolution française, a vu souvent l'affrontement de l'Église catholique et du monde moderne. Parmi ceux qui ont été les artisans de la difficile et nécessaire conciliation, l'un des plus efficaces a été LACORDAIRE. Né en 1802, à Recey-sur-Ource (Côte-d'Or), d'une famille de chirurgiens bourguignons, il se destinait d'abord au barreau et fit à Paris des débuts remarqués par le célèbre orateur Berryer. Mais il se convertit au catholicisme (« Je suis arrivé, a-t-il dit, à mes croyances catholiques par mes croyances sociales ») et se voue désormais à la vie apostolique.

Il ne séparait pas ses convictions religieuses de ses aspirations pour la liberté : il participa au groupe de la Chesnaye, avec Lamennais, et, en octobre 1830, fonda avec ce dernier le journal *L'Avenir* qui portait pour épigraphie « Dieu et Liberté ». Dans ce journal — expression du catholicisme libéral — LACORDAIRE, Lamennais et leurs amis, réclamaient en faveur de l'Église toutes les libertés : liberté d'enseignement et d'association, liberté aussi de l'Église vis-à-vis de l'État, ce qui les conduisit logiquement à accepter l'idée alors inhabituelle de la séparation de l'Église et de l'État. LACORDAIRE bataillera également pour inscrire dans la législation la liberté de l'enseignement. Après la condamnation par Rome de *L'Avenir*, LACORDAIRE, contrairement à Lamennais se soumit aux directives pontificales : il consacra alors sa vie à la prédication et à l'étude.

Ses dons oratoires exceptionnels s'affirmèrent avec éclat dans les conférences du collège Stanislas qui attirèrent l'élite du monde cultivé parisien, puis dans ses conférences de Notre-Dame, dans cette chaire célèbre qu'il occupa à deux reprises, de 1834 à 1836 et de 1843 à 1851. Lorsqu'il reprit ses conférences en 1843, LACORDAIRE portait la robe blanche des Dominicains, ordre qu'il réorganisa en France et dont il eut la charge pour notre pays. LACORDAIRE ne cacha pas son hostilité résolue au coup d'état du 2 décembre 1851 : il abandonna, en signe de protestation, et pour s'élever aussi contre le ralliement trop spectaculaire de la hiérarchie ecclésiastique au régime impérial, la chaire de Notre-Dame. Il se confina volontairement dans la direction du collège de Sorèze (Tarn) où il mourut en 1861. Élu à l'Académie française en 1860 à la place d'Alexis de Tocqueville, aristocrate libéral, il fut reçu par Guizot et son dernier discours fut le testament du catholique libéral qu'il n'avait jamais cessé d'être.